

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Secrétariat Général

Direction des ressources humaines

Décision du 27 janvier 2021

portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de la transition écologique et au ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

(Texte non paru au Journal officiel)

NOR : TREK2100687S

La ministre de la transition écologique

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

La ministre de la mer

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 10 décembre 2018 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;

Vu la démission en date du 1^{er} avril 2019 d'un représentant suppléant de FO ;

Vu la proposition de nomination du 2 avril 2019 de FO ;

Vu la démission en date du 28 mai 2019, avec effet au 1^{er} juillet 2019, d'un représentant titulaire de la CGT ;

Vu la proposition de nomination du 12 juin 2019 de la CGT ;

Vu la démission en date du 23 septembre 2019 d'un représentant titulaire de la CGT ;

Vu la proposition de nomination du 5 octobre 2019 de la CGT ;

Vu les départs à la retraite de deux représentants titulaires de FO en novembre 2019 ;

Vu les propositions de nomination des 25 novembre 2019 et 3 mars 2020 de FO ;

Vu la démission en date du 14 décembre 2020 d'un représentant suppléant de la CGT ;

Vu la proposition de nomination du 8 janvier 2020 de la CGT ;

Vu la liste des candidatures de la CGT au scrutin du comité technique d'administration centrale du 6 décembre 2018 ;

Vu la liste des candidatures de FO au scrutin du comité technique d'administration centrale du 6 décembre 2018 ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines ;

Décide :

Article 1

Sont nommés au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentants du personnel :

1. Membres titulaires :

Au titre de l'organisation FO :

Monsieur Philippe LE-GUILLOU
Monsieur Xavier DE LACAZE
Monsieur Vincent DUBAIL

Au titre de l'organisation UNSA :

Monsieur Antoine DE PINS
Madame Vanessa TOGNETTI
Monsieur Bruno KOUBI

Au titre de l'organisation CFDT :

Monsieur Bruno JOSNIN
Monsieur Dominique VINCENT

Au titre de l'organisation CGT :

Monsieur Jacques GIRAL
Monsieur Philippe VIEIL

2. Suppléants :

Au titre de l'organisation FO :

Madame Laurence PICHELIN
Monsieur Patrick FROITIER
Monsieur Romain SEVESTRE

Au titre de l'organisation UNSA :

Monsieur Siva VELOT
Madame Emmanuelle DORMOND
Monsieur Éric TETELIN

Au titre de l'organisation CFDT :

Monsieur Denis SOLINA
Monsieur Éric AUGEREAU

Au titre de l'organisation CGT :

Monsieur Fabien BENOIT
Madame Florine WONG

Article 2

La décision du 16 mars 2020 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de la transition écologique et solidaire est abrogée.

Article final

La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Fait le 27 janvier 2021

Pour les ministres et par délégation,
Le directeur des ressources humaines

signé

Jacques CLÉMENT